

**CONSEILS** C'est la période des entretiens annuels. L'occasion idéale pour négocier avec son employeur

## VINGT MINUTES POUR PRÉPARER VOTRE ÉVALUATION

DELPHINE BANCAUD

**Rendez-vous rituel de fin d'année, l'entretien d'évaluation** est l'occasion de faire le bilan professionnel de l'année écoulée et de définir les objectifs pour celle à venir. Il se déroule généralement en cinq phases, comme le détaille Philippe Tramond, directeur général du cabinet de conseil en ressources humaines **Pilotis**: « Le salarié et son supérieur hiérarchique vérifient si les objectifs ont été atteints ou non, et commentent éventuellement le comportement du collaborateur durant l'année. Sont ensuite évaluées les compétences acquises et celles à développer. Puis l'encadrant fixe les objectifs à réaliser pour l'année à venir. Il détermine un plan d'action permettant au salarié d'atteindre les résultats escomptés. Enfin, il recueille les souhaits d'évolution et d'augmentation du collaborateur. »

### Analyser vos progrès, vos échecs

Pour que ce rendez-vous soit profitable, il faut vous y préparer. A cet effet, mieux vaut reprendre sa fiche d'évaluation de l'an passé pour analyser



**CE RENDEZ-VOUS EST LE MOMENT DE DEMANDER UNE AUGMENTATION ET D'EN FIXER SON MONTANT.**

vos réalisations, vos axes de progrès, vos échecs... Vous devez aussi songer à l'augmentation à demander. Vous pouvez fixer votre montant (par exemple, 300 €) ou négocier un pourcentage. « L'essentiel est de faire preuve de pragmatisme, en n'exigeant pas, par exemple, 20 % d'augmentation en période de récession, ce qui prouverait

que vous êtes déconnecté des réalités économiques de l'entreprise », ajoute Philippe Tramond. Autre impératif : imaginer l'argumentaire qui fera pencher votre boss du bon côté : « Le salarié doit pouvoir expliquer qu'il a atteint ses objectifs, gagné en compétences, fait preuve d'initiative, assumé un surcroît de travail... », énumère le consultant. A

### ■ AVIS

**Pour gagner en objectivité, vous pouvez interroger quelques collègues de confiance pour connaître leur perception de votre travail. Leurs remarques peuvent vous permettre de consolider votre argumentaire pour obtenir gain de cause le jour J.**

contrario, vous devez réfléchir à votre « défense », en cherchant les raisons qui peuvent justifier vos résultats insuffisants ou vos erreurs.

L'entretien annuel étant l'une des rares occasions qui vous est donnée de vous exprimer, il est aussi important de formuler vos difficultés relationnelles avec votre hiérarchie ou vos collègues, vos besoins de moyens supplémentaires pour mener à bien votre mission, etc. « Là encore, l'improvisation est à proscrire », commente Philippe Tramond. D'où l'intérêt de préparer votre discours pour faire passer vos messages, tout en diplomatie. ..